

## IDENTITÉ, TERRITOIRE ET PAYSAGE

### L'identité d'un territoire, entre conservation et innovation

«L'investissement affectif et culturel que les sociétés placent dans leur espace de vie fait d'un espace un territoire»<sup>(1)</sup>.

Que les sociétés soient nomades ou sédentaires, qu'elles vivent au cœur d'une forêt tropicale, dans un désert, sur la banquise, dans les banlieues ou les centres-villes des métropoles européennes, les liens affectifs et culturels qu'elles tissent avec leur territoire sont toujours une composante majeure de leur identité. C'est ce que montrent aussi bien les ethnologues que les sociologues ou les géographes<sup>(2)</sup>.

Cependant, c'est surtout lorsque la question de l'identité territoriale est associée à un problème de crise sociale ou politique qu'elle est le mieux étudiée. C'est notamment le cas lorsqu'on s'intéresse aux banlieues des grandes villes ou aux groupes sociaux issus de l'immigration, aussi bien qu'aux ethnies dont le territoire est menacé ou, dans un tout autre domaine, aux revendications autonomistes régionales.

Pour autant, dans des lieux plus «ordinaires», l'identité territoriale peut s'avérer être au centre des questions d'aménagement du territoire, même lorsqu'il n'y a pas de crise apparente. C'est ce qu'a révélé, en tout cas, l'étude des attentes sociales faite à l'occasion d'un projet de réaménagement d'une station balnéaire des Côtes-d'Armor : Sables-d'Or-les-Pins.<sup>(3)</sup>

Ces attentes sociales, formulées par les commanditaires du projet ou par les différents acteurs interrogés, qu'ils soient partisans d'un changement ou d'un certain immobilisme, sont généralement exprimées en termes esthétiques et fonctionnels (le beau et le bien). Pourtant, il apparaît très vite que, l'esthétique et le fonctionnel des uns n'étant pas ceux des autres, la réponse ne peut se formuler simplement en termes d'embellissement et d'optimisation des fonctions. Il faudrait d'abord parvenir à une définition du type de territoire qu'attendent les différentes populations concernées. S'agit-il d'une station balnéaire ou d'une station touristique, d'une ville-jardin ou d'un *country-club* ? L'activité dominante doit-elle être le tourisme, le loisir ou la villégiature ? La saison dite *haute* doit-elle être limitée aux trois mois d'été, aller de Pâques à la Toussaint ou s'étendre toute l'année ?

Toute décision concernant l'aménagement ou la gestion de ce territoire doit passer par la réponse à ces questions. Et celles-ci se résument en une seule : quelle doit être l'*identité* d'un lieu comme Sables-d'Or-les-Pins ?

1 - Chantal Blanc-Pamard et Laurence Quinty-Bourgeois, in Joël Bonnemaïson, Luc Cambrezy et Laurence Quinty-Bourgeois (dir.) : *Les territoires de l'identité*, tome 1 de *Le territoire, lien ou frontière ?* Paris : l'Harmattan, 1999, page 12.

2 - cf. Bonnemaïson *et al.* : *Les territoires de l'identité*, *op. cit.*

3 - Laure Planchais, Léna Bouzemberg, Roland Vidal (*et al.*) : *Étude de définition pour la re-qualification de la traversée de Sables-d'Or-les-Pins*. Non publié, 1999.

Or la notion d'identité apparaît, au premier regard et pour beaucoup des acteurs concernés, en opposition avec celle de projet :

«*Caractère de ce qui demeure identique à soi-même*»<sup>(1)</sup>, l'identité est d'abord comprise comme l'ensemble des éléments «authentiques», ancestraux, immuables, d'une société ou d'un territoire, ensemble qui résisterait «par nature» à toute tentative de changement, donc à toute forme de projet.

Un projet d'aménagement, selon cette même logique, ne pourrait être que destructeur d'authenticité, puisqu'il apporterait nécessairement du changement à un territoire dont les valeurs identitaires sont fondées sur l'immobilité.

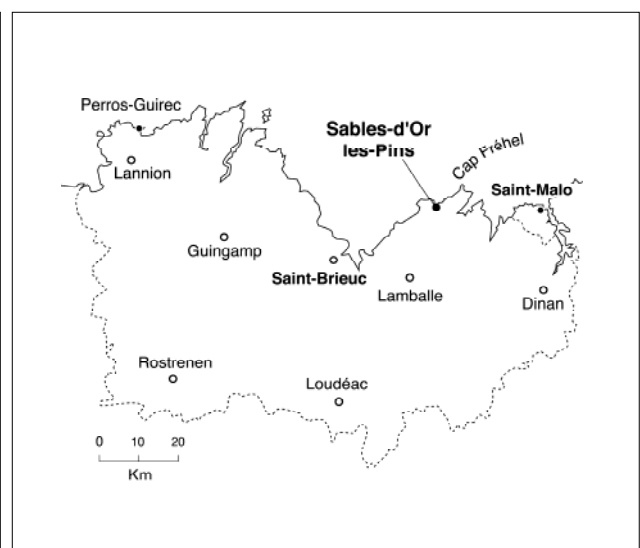
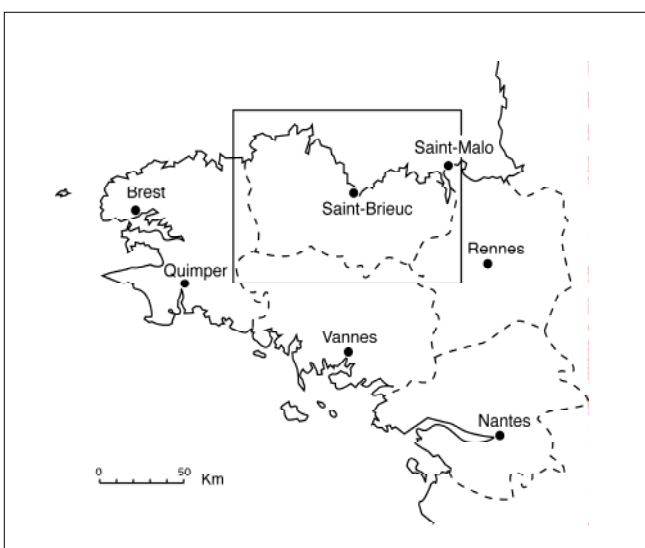
Ne resterait alors qu'une triste alternative : muséifier ou défigurer, tout en se résignant, en même temps, à ce qu'aucune de ces deux attitudes n'apporte de réponse satisfaisante à la nécessaire adaptation du territoire à l'évolution des pratiques et des attentes sociales.

Ce problème se pose de façon d'autant plus claire dans le cas des stations balnéaires que celles-ci, si elles acquièrent aujourd'hui une certaine valeur patrimoniale, ont été il n'y a pas si longtemps les lieux d'une exceptionnelle créativité, notamment architecturale. Les stations, écrit Bernard Toulhier, n'ont toujours «*vécu que par l'innovation*» :

*«Il est certain qu'actuellement le patrimoine a le vent en poupe ; il devient même l'image de marque de certaines stations qui jouent sur un effet "retro". Il faut en profiter, sans aller trop loin cependant dans la logique de conservation : le développement économique doit prendre en compte le passé, tout en évitant la sclérose car depuis toujours les stations n'ont vécu que par l'innovation»*<sup>(2)</sup>.

1 - La notion d'identité (du latin *idem* = «le même») renvoie invariablement au caractère de ce qui est identique, c'est-à-dire «*semblable tout en étant distinct*» (Petit Robert, 1993).

2 - Propos recueillis par Catherine Badie et publiés dans le dossier : «Prévenir les friches balnéaires». Revue *Diagonal* n° 108-109. 1994. Page 81. Bernard Toulhier est Conservateur en chef du patrimoine au ministère de la Culture. Il dirige avec Claude Mignot l'UMR 22 (CNRS/ Inventaire) dont le programme porte sur l'architecture de la villégiature.



**Localisation de Sables-d'Or-les-Pins**

pour une localisation plus précise, voir page 73

## Le projet, constructeur d'identité

*Contribuer à (re)nouer les liens entre projet d'aménagement et identité territoriale, telle pourrait être l'expression, en quelques mots, de l'ambition de mon travail.*

Pour cela, la première hypothèse que je voudrais vérifier est que *l'identité territoriale est une construction permanente.*

Qu'elle n'est donc pas un *état* mais un *processus*.

Cette hypothèse est déjà largement avancée dans différents champs disciplinaires des sciences sociales où, pour Edmond-Marc Lipiansky, l'identité est de plus en plus abordée en termes dynamiques plutôt que substantialistes <sup>(1)</sup>.

C'est à propos d'un territoire particulier, et à l'occasion de sa confrontation avec un projet de paysage que je voudrai en vérifier la transposabilité.

Celle-ci est une condition préalable à la vérification de mon hypothèse principale que je formulerai ainsi :

*Le projet de paysage n'est pas en opposition avec l'identité du territoire où il s'implante, dès lors qu'il est l'un des éléments de la construction de cette identité.*

En choisissant comme terrain d'observation une station balnéaire qui est issue d'un projet réalisé dans les années 1920, je me propose de démontrer les mécanismes de sa construction identitaire en observant comment s'est élaboré ce projet, quels en ont été les acteurs, quel en a été le contexte, et comment ont été vécues par les habitants les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Je proposerai alors de montrer comment le fait qu'un projet sur un territoire soit, ou non, constructeur d'identité, est lié au fait qu'il engendre des sentiments d'appropriation ou, à l'inverse, de dépossession.

## Définitions

Je propose de définir l'identité territoriale comme l'ensemble des composantes de l'identité des personnes ou des groupes sociaux se référant à leur espace de vie, en tant qu'ils se l'approprient, qu'ils le perçoivent comme étant «chez eux».

Le territoire dont je parle n'est pas tant l'espace sur lequel s'exercent les pouvoirs, et notamment celui de l'Etat –et auquel renvoient les notions de *défense* ou de *sécurité* du territoire–, que l'espace de vie tel que le ressentent affectivement les habitants ; un espace qui ne correspond pas forcément à une quelconque entité administrative, qui est l'objet d'un double sentiment d'*appropriation* et d'*appartenance* <sup>(2)</sup>, et qu'ils vivent comme une

1 - «Ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que, dans chacune des disciplines qui utilisent la notion d'identité on semble s'acheminer vers une approche moins substantialiste et plus dynamique [...]». Edmond-Marc Lipiansky (et al.) : «Introduction à la problématique de l'identité», in Collectif : *Stratégies identitaires*. Collection : «Psychologie d'aujourd'hui». Paris : Presses Universitaires de France, 1990. Pages 7-8.

2 - «Le territoire n'est pas le terroir, ni l'aire de chalandise de la ville. Il ne se réduit pas davantage à l'enracinement paysan dans un lieu, ni aux attachements des citadins à un quartier, ni aux lieux fréquentés : il y faut quelque chose de plus, et d'abord les sentiments d'**appartenance** (je suis de là) et d'**appropriation** (c'est à moi, c'est ma terre, ou mon domaine)» Roger Brunet et Hervé Théry, définition du mot «territoire» in Roger Brunet (dir.) : *Les mots de la géographie*. Montpellier, Paris : Reclus, La Documentation Française, 1992, page 480.

partie de leur identité. C'est donc bien un territoire vécu auquel je m'intéresse, un territoire dans lequel les habitants se sentent personnellement affectés, positivement ou négativement, lorsqu'on y opère des modifications, parce que celles-ci sont susceptibles de toucher à leur identité propre.

Et si ce sentiment d'identité, souvent présenté en termes de revendication, est facilement connoté de conservatisme, c'est qu'il n'est pas toujours bien compris dans toute sa complexité.

Il importe donc de revenir, dans un premier temps, sur cette complexité de la notion d'identité qui se pose en termes de paradoxes.

### **Premier paradoxe : similitude et différence**

*«La notion d'identité revêt deux significations pratiquement opposées. D'une part, il s'agit du caractère de ce qui est identique (d'objets parfaitement semblables tout en restant distincts). D'autre part elle renvoie à l'unicité de l'objet, irréductiblement différent des autres».*<sup>(1)</sup>

L'identité d'un individu, c'est ce en quoi il est semblable à lui-même. Pour un groupe social et pour le territoire qui est le sien, l'identité est le fait que les éléments qui les composent ont entre eux certaines ressemblances. Pour autant, et qu'il s'agisse de l'individu, du groupe social ou du territoire, cette identité n'a de sens qu'en tant qu'elle dénote une différence avec un *autre*. Et cet *autre* n'est pas toujours le même selon le point de vue que l'on adopte, et surtout selon l'échelle, spatiale ou temporelle, à laquelle on s'intéresse.

Le territoire ainsi approprié et auquel on confère une valeur identitaire peut être un banc public aussi bien qu'un quartier, une commune, une région, une nation, voire un continent – l'Europe, par exemple. Et bien sûr, selon les cas, l'autre par rapport auquel on s'identifie n'est pas le même.

Souvent, ce sont des enjeux de pouvoir qui déterminent, à un moment donné, l'émergence de telle ou telle revendication identitaire. Il n'est pas rare, par exemple, de voir des courants autonomistes défendre la construction d'une identité européenne dans le but principal d'affaiblir l'identité nationale, considérée, à tort ou à raison, comme inhibitrice de l'identité régionale. On peut, en tout cas, interpréter ainsi l'affinité dont font preuve les Bretons envers la construction européenne.<sup>(2)</sup>

Mais ces enjeux de pouvoir, que l'on retrouve à toutes les échelles, masquent souvent les réelles aspirations identitaires des habitants qui, à l'échelle de leur lieu de vie, sont surtout demandeurs d'un territoire dans lequel «ils se sentent bien», donc qu'ils ne ressentent pas comme défigurés, dénaturés, par des aménage-

1 - Edmond-Marc Lipiansky : «Communication interculturelle et modèles identitaires», in Jean-Pierre Saez (dir.) : «Identités, cultures et territoires». Paris : Desclée de Brouwer, 1995, page 35.

2 - Lors du référendum du 20 septembre 1992, les Bretons se sont prononcés en faveur de la ratification du traité de Maastricht à 59,85 %, alors que la moyenne nationale fut de 51,01 %. Pour Ronan Le Coadic, il ne faut pas chercher l'explication de cet écart significatif ailleurs que dans la volonté des Bretons de «prendre leur destin en main». Et cette prise en main passe par l'adhésion à la construction européenne qui «va inéluctablement renforcer les droits et les prérogatives des régions». Ronan Le Coadic : *L'identité bretonne*. Thèse de sociologie éditée aux Presses Universitaires de Rennes, 1998. Pages 369, 390 et 391.

ments qu'ils percevraient comme n'étant pas à leur place, ou qui seraient dépourvus de sens.

Cependant, et même si l'identité est vécue comme un sentiment positif, un sentiment de «bien-être»<sup>(1)</sup>, on ne peut pas se contenter de dire que tout projet d'aménagement doit se donner simplement pour but de construire un territoire sur lequel les habitants «se sentent bien». Il faut d'abord comprendre qui sont ces habitants, dans toute leur diversité et dans toute la diversité de leurs pratiques du même territoire.

En effet, les habitants comme les territoires sont à la fois semblables et différents. C'est dans la résolution de ce paradoxe, qui n'est peut-être qu'apparent, que se construit l'identité territoriale... à laquelle peuvent contribuer les projets de paysage.

Accepter la diversité des autres, c'est aussi accepter que l'autre ne soit pas toujours le même. Et puisque l'autre évolue, l'identité territoriale aussi est amenée à évoluer, contredisant ainsi ce qui est communément compris comme un caractère de l'identité : la permanence.

## **Second paradoxe : permanence et évolution**

*«De quel pays peut-on dire qu'il est resté "identique" à travers le temps ? [...] De quel pays peut-on dire qu'il n'est pas divers et varié [...] Or, s'il n'y a ni permanence ni unité, il n'y a pas d'"identité"».*<sup>(2)</sup>

L'identité d'un individu, c'est ce en quoi il est *durablement* semblable à lui-même. Cette notion de permanence, bien sûr, est également constitutive de l'identité des territoires et des groupes sociaux qui y vivent. C'est elle qui donne à l'identité son caractère rassurant, c'est elle qui permet de «re-connaître» ce que l'on identifie comme semblable à ce que l'on connaissait déjà.

Pourtant, être porteur d'une identité n'implique pas que l'on cesse d'évoluer, que l'on se fige dans une substance immuable, comme un objet présenté dans un musée. Sinon, comment les identités se seraient-elles construites ?

La permanence apparaît donc comme un caractère fondamental de l'identité mais, et c'est bien là le second paradoxe, ce qu'il y a de permanent dans l'identité, c'est qu'elle est continuellement en train de re-construire ses mythes d'éternité. Car c'est bien de mythes qu'il s'agit, puisque, en l'occurrence, la réalité historique et sa rigueur chronologique ne comptent que très peu dans cette reconstruction qui s'accommode assez bien des anachronismes.

Ainsi, les défenseurs de l'idée de «France éternelle» vont aisé-

1 - Voir Alex Mucchielli : *L'identité*, coll. «Que sais-je ?», Paris : Presses Universitaires de France (1986) 1999, pages 26-27.

2 - Ronan Le Coadic, *op. cit.* page 40.

ment en chercher les racines chez «nos ancêtres les Gaulois», alors que la France est une création du V<sup>e</sup> siècle, époque où, précisément, elle a succédé à la Gaule. De la même manière, les plus ardents défenseurs de l'*authenticité* de Sables-d'Or-les-Pins sont ceux-là mêmes qui militent pour l'enterrement des lignes électriques, accusées de ne pas être représentatives de l'époque ou, pire, d'enlaidir une station autrefois élégante. Alors qu'en 1924, les réseaux électriques existaient et étaient même volontairement rendus visibles. Mais le Sables-d'Or authentique, tel qu'il est reconstruit par les habitants d'aujourd'hui, n'est pas de 1924. Il hérite d'autres images, comme Deauville, de 65 ans plus ancienne. De la même manière que la «France éternelle» hérite d'images identitaires qui lui sont antérieures.<sup>(1)</sup>

Pour autant, vouloir opposer la réalité historique à la part de mythe que comporte l'identité territoriale vécue serait une erreur. Il faut ici considérer qu'en enterrant les lignes électriques, les habitants du Sables-d'Or d'aujourd'hui ne font qu'en poursuivre la construction identitaire.

Mieux encore, c'est sur cette image mythique d'une station à la technologie invisible que se fait la plus grande unanimité à travers les différentes catégories de population fréquentant Sables-d'Or. Alors que son esthétique architecturale ou paysagère, pourtant bien plus proche d'une histoire culturelle «objective», ou en tout cas académique, est parfois l'objet de controverses.

*«Ainsi l'affirmation de l'identité est moins la manifestation et le reflet de l'unité culturelle d'un groupe qu'un des moyens par lesquels ce groupe cherche à construire cette unité, comme mythe mobilisateur».*<sup>(2)</sup>

D'une certaine manière, la population de Sables-d'Or contribue ainsi à la résolution du second paradoxe, et confirme que l'identité territoriale est bien une construction permanente.

On peut donc invoquer des valeurs identitaires, à propos de questions relatives à l'aménagement d'un territoire, sans que celles-ci ne soient synonymes de muséification. Et c'est particulièrement vrai pour un projet de paysage, pour peu qu'il ne soit pas présenté comme une image statique destinée à remplacer une ancienne image statique, mais comme un élément participant à un processus constructif.

### **Territoire et projet de paysage**

*«L'inflexion du processus paysager : il s'agit là d'un processus, qui est l'ensemble des mouvements interactifs du lieu. Prendre en compte ce processus implique de ne pas arrêter le lieu, de ne pas le fixer. On pourrait presque dire qu'il convient de le prendre en marche»*<sup>(3)</sup>.

1 - «L'identité nationale, comme toutes les identités, est un processus, non un état», écrit Dominique Schnapper, «elle n'est pas donnée une fois pour toutes. Elle se construit et se modifie avec le temps. La "France éternelle" est un mythe : pas plus que les autres nations, la France n'a existé de toute éternité». Dominique Schnapper : «Existe-t-il une identité française ?» in Jean-Claude Ruano-Borbalan (Dir.) : *L'identité ; l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Éditions Sciences Humaines, 1998. Page 297.

2 - Edmond-Marc Lipiansky : «Communication interculturelle et modèles identitaires», *op. cit.* page 39.

3 - Bernard Lassus : «L'obligation de l'invention. Du paysage aux ambiances successives», in Augustin Berque (dir.) : *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon, 1994, page 98.

Tout projet sur le territoire n'est pas un projet de paysage. Mais la dimension paysagère nous intéresse particulièrement du fait que, dans notre culture occidentale contemporaine, c'est elle qui rassemble le mieux l'ensemble des relations affectives entre les habitants et leur territoire. La preuve en est que c'est de plus en plus souvent à des paysagistes que les collectivités locales font appel lorsque ces relations prennent la forme de crise.

Le territoire n'est pas le paysage, mais l'identité territoriale et le paysage ont en commun d'être, chacun à leur échelle, des constructions sociales. La première concerne sans doute toutes les sociétés humaines à toutes les époques, bien sûr, selon des modalités très différentes, le second n'émerge qu'à un moment donné de l'histoire et ne concerne que certaines cultures.<sup>(1)</sup>

On peut aisément supposer que la conscience paysagère des gens qui fréquentaient la grève du Miniou, avant qu'elle ne deviennent Sables-d'Or-les-Pins, n'était pas développée, en tout cas pas dans le sens culturel que l'on donne habituellement au terme *paysage*.

Peu, voire non représenté – les guides touristiques l'évoquent à peine –, ce territoire, décrit parfois comme «sauvage», «inhospitalier», s'il n'était certainement pas érigé en paysage, n'en avait pas moins une identité, puisqu'il était nommé.

Avec la création de la station et l'arrivée d'une population nouvelle, une culture différente s'installe à Sables-d'Or. Dès lors, les représentations picturales prolifèrent, interprétant, réinterprétant le lieu selon des références esthétiques issues d'une autre culture, essentiellement d'origine urbaine. Une nouvelle image se construit, se propage, avec bien sûr sa part de mythe (il y a beaucoup plus de palmiers sur les affiches représentant Sables-d'Or qu'il n'y en a à Sables-d'Or...).

Et, petit à petit, c'est ce corpus d'images qui va servir de référence à la construction matérielle de la station. Sables-d'Or, à son échelle, se présentera comme une micro-société tendant «à se représenter son environnement en fonction des aménagements qu'elle en fait, et [...] réciproquement à l'aménager en fonction des représentations qu'elle s'en fait [...]».<sup>(2)</sup>

Il importe, dès lors, d'étudier comment cette nouvelle construction identitaire, paysagère cette fois, et importée par une population nouvelle, s'est superposée à l'identité qui la précédait.

C'est de ce point de vue que l'on essaiera de comprendre comment le projet de Sables-d'Or, sans doute parce que des paysagistes ont contribué à sa conception, est de nature à être implanté sur le territoire qui lui préexistait sans en détruire l'identité. Ce «projet-paysage», comme dirait Bernard Lassus,

1 - Voir, notamment, Augustin Berque : «Paysage, milieu, histoire» in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, op. cit. pages 13-29.

2 - Augustin Berque : «Milieu et Motivation Paysagère». Revue *l'Espace Géographique*, n° XVI-4, Paris : Douin, 1987, page 243.

ne s'est pas présenté comme une «composition» réalisée sur un terrain considéré comme un simple support. Il n'a fait, malgré l'ampleur de son ambition, qu'«infléchir un processus» de construction identitaire.

Cette interrelation entre projet et territoire ne se limite pas, pour les concepteurs, à une simple mise en cohérence des tracés nouvellement créés avec la géomorphologie du lieu. Elle se construit également en fonction des pratiques sociales existantes, et surtout en fonction des projets des autres acteurs, de ceux qui sont déjà réalisés – la ligne de chemin de fer, par exemple –, et aussi de ceux dont, par anticipation, les habitants souhaitent conserver la potentialité. Cette interaction entre les projets de différentes époques, constituant différentes «strates» historiques, correspond à ce que Bernard Lassus a nommé «entrelacement». <sup>(1)</sup>

### **Construction identitaire et construction paysagère**

La grève, la plage et les dunes du Miniou, avant la construction de Sables-d'Or, étaient, comme partout ailleurs en Bretagne, des territoires de faible valeur financière. Aux yeux des guides touristiques du XIX<sup>e</sup> siècle, avant que les plages bretonnes ne deviennent aussi recherchées que celles de Normandie, ils ne présentaient guère d'intérêt en regard de paysages aussi prestigieux que ceux des Caps Fréhel ou d'Erquy, «*quelques-uns des plus beaux spectacles qu'il soit donné à l'homme de contempler sur cette terre*». <sup>(2)</sup>

Mais ces mêmes territoires, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont fourni les compléments alimentaires qui ont permis aux Bretons du littoral de traverser beaucoup plus facilement les périodes de disette que ceux de l'intérieur. Au moment de la création de la station, le spectre de la famine s'était déjà bien éloigné, mais il était encore présent dans la mémoire collective. On constate ainsi que la pratique de la cueillette des coquillages et de la pêche à pied, même si elle ne revêtait plus le même caractère vital, est restée active bien après l'époque de la création de Sables-d'Or-les-Pins.

C'est donc en termes de ressources que ces territoires littoraux étaient perçus par les habitants. Pas tant, d'ailleurs, en tant que ressource économique immédiate, bien qu'elle fût réelle pour certains, qu'en tant que mémoire d'une ressource autrefois importante, et certainement aussi en tant que ressource potentielle pour un avenir dont on est jamais assuré.

Bien sûr, cette appréhension du territoire n'avait nul besoin d'être représentée, et encore moins esthétisée. Chacun la connaissait et chacun en connaissait implicitement la valeur.

Pourtant, aujourd'hui, l'idée que l'ancienne grève du Miniou,

1 - Bernard Lassus : «L'obligation de l'invention. Du paysage aux ambiances successives», *op. cit.* pages 96-98.

2 - Adolphe Joanne : *Département des Côtes-du-Nord*, Paris : Hachette, 1878, page 19.



que plus personne ne nomme ainsi, soit devenue «l'une des plus belles plages de Bretagne», comme l'affirment les dépliants touristiques, est largement partagée par les habitants des deux communes où est implantée Sables-d'Or (Fréhel et Plurien). Ces habitants parlent même de «leur» plage, ils envoient leurs enfants s'y baigner comme le font les touristes, et s'ils n'y ramassent plus de coquillages, ils en revendiquent cependant l'accès au nom d'un héritage qu'ils considèrent comme le leur.

Cette évolution progressive de la manière dont les habitants s'approprient un territoire qui, en lui-même, plage ou grève, n'a pas tellement changé, s'il ne peut être entièrement expliqué en tant que construction paysagère, s'en rapproche singulièrement et gagne, en tout cas, à être étudié à la lumière de certains des «outils» conceptuels élaborés à propos du paysage. <sup>(1)</sup>

1 - La plupart des «outils conceptuels» dont il sera ici question ont été élaborés par les enseignants-chercheurs du DEA «Jardins, Paysages, Territoires», fondé par Bernard Lassus. Ils sont résumés dans un glossaire rédigé par Augustin Berque, Michel Conan, Pierre Donadieu, Bernard Lassus et Alain Roger, et intitulé *Mouvance, cinquante mots pour le paysage*. Paris : Editions de La Villette, 1999.

2 - «*Le paysage, par exemple, n'existe pas en soi (ce n'est pas un objet) ; c'est le plus généralement un agrément (il est agréable à voir), mais selon les cas ce peut aussi être une ressource (touristique), une contrainte (si un règlement d'urbanisme le protège) ou un risque (la surfréquentation d'un beau paysage peut entraîner des nuisances).*» Augustin Berque : *Être humains sur la terre*, Paris : Gallimard, 1996, page 89.

3 - Cette notion de *trajectivité* a été introduite par Augustin Berque à propos du milieu : «*Dire que le milieu est à la fois naturel et culturel, collectif et individuel, subjectif et objectif, c'est dire qu'il faut essayer de le penser dans sa dimension propre ; laquelle n'est ni celle de l'objet, ni celle du sujet, mais celle des pratiques qui ont engendré le milieu au cours du temps, et qui sans cesse l'aménagent/réaménagent. Je qualifie cette dimension de "trajectivité" [...]*» Berque Augustin : *Le sauvage et l'artifice, les Japonais devant la nature*. Paris : Gallimard, 1986, page 149.

### **Ressource, contrainte, risque et agrément : les «entités trajectives» <sup>(2)</sup>**

De *ressource*, d'abord matérielle puis davantage symbolique (mémoire collective ou utilité potentielle), le territoire devient *agrément* (la belle plage). Dans le même temps, il passe d'un statut de lieu dangereux (où l'on ne s'aventure que par intérêt ou nécessité), au statut de lieu en danger (qu'il faut protéger contre une érosion due, de diverses manières, à une présence humaine massive). De lieu de *risque*, il devient lieu de *contrainte*.

Il traverse ainsi les quatre catégories de «*l'en-tant-que écouménal*» décrites par Augustin Berque.

Le lieu, en lui-même, n'est objectivement ni beau ni utile, ni dangereux ni fragile. C'est en tant qu'il est habité par une population humaine qu'il acquiert l'une ou l'autre de ces qualités. Et à mesure qu'évolue la culture des populations, et donc le regard qu'elles portent sur le territoire et l'usage qu'elles en ont, certaines de ces qualités s'estompent tandis que d'autres se révèlent plus nettement.

Dès lors qu'il s'agit d'un espace habité, l'identité de ce territoire ne relève donc pas d'une réalité purement objective.

Mais les regards et les usages, culturels et donc subjectifs, des populations, n'auraient pas de sens s'ils n'étaient pas *en prise* avec une réalité objective. L'identité territoriale n'est donc pas non plus uniquement subjective, elle se construit dans la relation culturelle qu'une société, ici les habitants des bourgs voisins et les villégiateurs, établit avec son environnement, ici la grève du Miniou devenue Sables-d'Or-les-Pins.

Et cette relation, qui n'est ni purement objective ni purement subjective mais s'établit dans le *trajet* qui va de l'un à l'autre, est *trajective*. <sup>(3)</sup>

## Le processus d'*artialisation* <sup>(1)</sup>

Entre une relation au territoire d'ordre alimentaire (l'utile, la *ressource*) et une relation contemplative (le beau, l'*agrément*) on ne peut pas dire que l'une des perceptions serait celle des «autochtones» et l'autre celle des villégiateurs et des touristes. Si cela a pu être vrai à une époque, les deux populations, comme les deux types de pratiques, s'entrecroisent intimement aujourd'hui. Les agriculteurs vont aussi à la plage et sont capables de l'admirer, tandis que les touristes redécouvrent l'intérêt de la pêche aux coquillages, même si elle est devenue beaucoup plus ludique qu'alimentaire.

Cette évolution, qui s'étale sur 75 ans, ne s'explique donc pas tant par un changement de population, qui n'a été qu'un point de départ, que par un changement du regard et des pratiques de cette population. Et ce changement a eu, dès le début, un moteur essentiel : la production et la diffusion d'images.

Entre les toutes premières (affiche de Charles Loupot en 1925) et les plus récentes (photographies diffusées sur internet) les images de la plage de Sables-d'Or n'ont d'ailleurs pas tellement changé. C'est toujours la même *belle plage*, à la courbure élégante, et cadrée par un arbre en avant-plan, qui est montrée.

On se demande bien, alors, pourquoi personne ne l'avait trouvée belle auparavant...

La réponse à cette question, d'un point de vue théorique, est donnée par Alain Roger : personne ne trouvait belle la plage de Sables-d'Or-les-Pins parce qu'elle n'avait pas été *artialisée*.

*«Pourrions-nous percevoir les nodosités rugueuses des oliviers, comme si Van Gogh ne les avait pas peintes, la cathédrale de Rouen, comme si Monet ne l'avait pas figurée aux divers moments du jour dans ses épiphanies fugitives ?»* <sup>(2)</sup>

À l'instar d'Alain Roger, on pourrait écrire aujourd'hui : *«pourrions-nous percevoir la plage de Sables-d'Or-les-Pins comme si Loupot, Hulot et Le Monnier <sup>(3)</sup> ne l'avaient pas peinte, et comme si elle n'était pas, aujourd'hui encore, l'un des motifs préférés des photographes pour cartes postales, dépliants touristiques et sites internet ?»*.

Dans le même temps, si la plage de Sables-d'Or n'a, en elle-même, pas tellement changé, les abords de cette plage ont, eux, été le lieu de création d'une station balnéaire à l'architecture élégante et aux espaces extérieurs soigneusement jardinés. L'esthétique du lieu est donc également mise en valeur par la manière dont on l'aménage.

Pour reprendre les termes d'Alain Roger, on peut dire qu'à une *artialisation in visu* (avec la production d'images) s'est ajoutée une *artialisation in situ* (avec le projet d'une station paysagée).

1 - «*Artialisation : processus artistique qui transforme et embellit la nature, soit directement (in situ), soit indirectement (in visu), au moyen de modèles*». Alain Roger : *Mouvance, cinquante mots pour le paysage*, op. cit. page 45.

2 - Alain Roger : *Nus et paysages, essai sur la fonction de l'art*. Paris : Aubier, 1978.

3 - Les affiches réalisées par ces trois artistes sont présentées au chapitre XII.

Et ce n'est pas seulement le regard sur l'espace aménagé qui en est modifié, mais aussi, par un effet de mise en scène, le regard sur la mer elle-même, qui s'en trouve esthétisée.

## L'invention du paysage

«*Le paysage n'existe pas, il nous faut l'inventer*». <sup>(1)</sup>

L'estuaire de l'Islet, la grève du Miniou, les dunes, sont des espaces qui existent, en tant que tels, depuis des temps géologiques, même si ces temps-là sont ici plus courts qu'ailleurs. En tant que territoires identifiés, ils existent depuis que des êtres humains s'y intéressent. En tant que paysage, ils n'ont commencé à exister que dans les années 1920 : dans ce pays-là, ce n'est pas au XVI<sup>e</sup> siècle qu'apparaît la notion de paysage, c'est en 1924.

Le paysage, on l'a vu, n'est pas un donné objectif, mais une construction qui émerge à certains moments et dans certaines cultures. Et lorsqu'on dit que cette émergence se produit en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle (bien après la Chine), cela n'est vrai que chez quelques marchands de tableaux et amateurs d'art d'Anvers ou de Venise <sup>(2)</sup>. Il faudra encore du temps pour que le concept gagne l'ensemble des classes dites «cultivées» d'Europe, et encore un peu plus pour qu'il soit appliqué à certains territoires oubliés, comme la montagne ou la mer.

De toute évidence, cette expansion du concept de paysage n'est pas terminée partout en France au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si elle a gagné tous les pays d'Europe et si elle s'est même exportée bien ailleurs, elle n'a pas gagné toutes les populations ni toutes les cultures.

Cette expansion, comme le montre Henri Cueco, n'est pas terminée aujourd'hui. Le paysage n'existe pas encore pour ceux-là, par exemple, dont la langue maternelle ne comporte pas de mot pour le nommer (l'Occitan), mais aussi pour ceux que l'expérience de leur pays n'a pas amenés à la prise de distance, au recul, nécessaire à son émergence. Pour eux, il est à inventer, il est en attente d'une «*situation de manque, d'occultation développant l'imaginaire*». Ce recul, selon Cueco, s'opère de deux manières :

- Avec le temps, c'est le «*paysage de la mémoire*», avec ce qu'il comporte de nostalgie envers un pays qui, parce qu'il n'est plus ce qu'il était, prend valeur de paysage.
- Avec l'éloignement géographique qui, même lorsqu'il est motivé par des raisons économiques, prend la valeur sentimentale d'un exil.

1 - Henri Cueco : «Approches du concept de paysage». Numéros 7/8 de la revue *Milieux*, 1982. Réédité dans l'anthologie d'Alain Roger : *La théorie du paysage en France*. Seyssel : Champ Vallon, 1995 (pages 168-181).

2 - Rappelons que le terme de paysage, désignant initialement un genre pictural, apparaît en Europe dans les années 1520. En Chine, selon Augustin Berque, «*une esthétique paysagère au sens plein*» avait émergé douze siècles plus tôt.

Voir à ce sujet :

- Michel Conan : «L'invention du paysage» in *Jardins et paysages*, revue *Urbanisme*, n° 168-169, Paris, 1978, pp. 80-82.
- Ernst H. Gombrich : *L'écologie des images*. Coll. *Idées et recherches*. Paris : Flammarion, 1983. Pages 15-43.
- Louis Marin : «Le sublime classique : les "tempêtes" dans quelques paysages de Poussin», in *CIEREC (auct. pl.) : Lire le paysage, lire les paysages*. Actes du colloque des 24 et 25 novembre 1983. Université de Saint-Étienne, 1984. Page 202.
- Augustin Berque : *Les raisons du paysage, de la Chine antique aux environnements de synthèse*. Paris : Hazan, 1995, pages 71 et suivantes.

## Dépaysement et entrelacement

A Sables-d'Or, ce recul, comme condition d'émergence du paysage, se présente de manières très différentes selon les populations. Mais toutes sont concernées par un recul temporel : puisqu'il y a eu un projet, il y a forcément un avant et un après. Même si ce n'est pas tant l'état de la grève avant Sables-d'Or qui nourrit la mémoire collective qu'une certaine image re-composée des débuts de la station.

L'éloignement géographique, quant à lui, peut être considéré sous deux angles, l'un réel et l'autre symbolique :

- L'éloignement réel, c'est celui des touristes et des villégiateurs qui viennent chercher à Sables-d'Or un autre cadre que celui de leur vie quotidienne.

- L'éloignement symbolique, c'est celui qu'a apporté, et qu'apporte encore aujourd'hui, la présence de la station aux habitants des bourgs voisins. Avec une architecture, une végétation et un urbanisme qui ne sont pas ceux de leur environnement habituel, Sables-d'Or les amène à porter un regard teinté de valeurs esthétiques, même s'il n'est pas forcément exempt de sentiments critiques.

Dans tous les cas, le recul engendré par l'exotisme de la station balnéaire est générateur de dépaysement, c'est-à-dire, selon Jean-François Lyotard, d'une condition du paysage<sup>(1)</sup>.

Mais le dépaysement ne doit pas entraîner de désorientation, et *a fortiori* de dysfonctionnements. C'est-à-dire que les transformations opérées sur le territoire, qu'il s'agisse des modifications du relief ou des réseaux de circulation, ou de l'importation de nouvelles pratiques sociales, ne doivent pas se faire dans l'ignorance des pratiques antérieures auxquelles les habitants sont attachés. C'est la condition pour que la réalisation du projet n'engendre pas un sentiment de dépossession.

En d'autres termes, un projet comme celui de Sables-d'Or-les-Pins, pour être constructeur d'identité et non générateur de crise, doit être pourvoyeur de dépaysement sans entrer en conflit avec les projets que les habitants pouvaient avoir sur le même territoire.

On peut donc dire que si le *dépaysement* est une condition du paysage, la notion lassussienne d'*entrelacement* est une condition de l'acceptation d'un projet de paysage par les habitants.

1 - «Il y aurait paysage chaque fois que l'esprit se déporterait d'une matière sensible dans une autre. [...]Le DÉPAYSEMENT serait une condition du paysage». Jean-François Lyotard : «Scapeland» in Jean-Marc Besse (dir.) : *Écrire le paysage*. Revue des Sciences Humaines, n° 209. Lille : Université de Lille III, 1988. Page 46.

## Le choix de Sables-d'Or-les-Pins

Le terrain que j'ai choisi d'étudier doit permettre d'observer, en situation et à une échelle historique réduite, les principaux aspects théoriques qui intéressent l'identité territoriale et le paysage.

Si mon choix s'est porté sur Sables-d'Or-les-Pins, c'est parce qu'il s'agit d'un cas concret de mise en œuvre d'un projet relativement récent. Mais c'est aussi parce qu'il s'agit d'une station balnéaire.

Les stations balnéaires sont des territoires de projet par excellence, de nombreux auteurs l'ont déjà constaté<sup>(1)</sup>. Ce sont aussi des lieux d'expérimentation de nouvelles formes d'urbanisme, du fait qu'elles sont implantées le plus souvent sur des terrains meubles, disponibles, et donc propices à une *tabula rasa*.<sup>(2)</sup>

Et si les plans d'urbanisme qui en résultent sont le plus souvent réduits à la plus simple expression d'un quadrillage fonctionnel, quelques-uns d'entre eux ont été l'objet d'une réflexion plus poussée quant à leur relation au territoire, en même temps qu'ils furent parfois l'occasion d'une mise en pratique de certaines des utopies urbaines du XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi elles, Sables-d'Or occupe une place particulière. En effet, la grande vogue des stations balnéaires commence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et s'estompe avec la crise économique de 1929 – celles qui seront bâties après la seconde guerre mondiale seront d'une tout autre nature et répondront à une demande sociale très différente.

Sables-d'Or est l'une des dernières de cette première période, et ceux qui l'ont conçue ont pu profiter de l'expérience acquise par les précédentes.

La volonté de son promoteur, Roland Brouard, d'en faire une station en avance sur son temps, qui à la fois concurrence et se démarque des autres (et notamment de Deauville et de La Baule), en fait un observatoire particulièrement intéressant.

Cet intérêt est renforcé par le fait que Brouard a associé à son entreprise des architectes et des paysagistes de renom, pour construire une œuvre moderne et cependant respectueuse, dans ses intentions tout au moins, du pays et de ses habitants.

Il en a résulté une relation entre la station et son territoire qui, comme le montrera plus loin un essai de typologie des stations balnéaires, est beaucoup plus complexe que dans la plupart des autres stations.

Sables-d'Or, territoire de projet suffisamment récent pour être étudié assez facilement, s'inscrit dans un contexte global, celui des stations balnéaires françaises, qui permet une étude comparative, et donne par là l'occasion d'en souligner l'originalité,

1 - Par exemple Bernard Toulhier, qui parle du littoral comme d'un «véritable laboratoire d'expérimentations». Bernard Toulhier : «Littoral, villégiature et patrimoine» in Marie Culot et Claude Mignot (dir.) : *La côte normande des années trente. Trouville, Deauville. Société et architecture balnéaire*. Paris : Norma, 1992. Page 13.

2 - L'expression *Tabula rasa* désignait dans l'Antiquité une «tablette de cire vierge, sans inscription» (Robert). L'expression «faire table rase de...», plus récente, évoque une volonté de rejeter les idées précédemment admises pour partir sur de nouvelles bases («du passé faisons table rase» – Pottier 1871). Lorsqu'on parle de *tabula rasa* à propos d'urbanisme on évoque à la fois l'effacement culturel d'un passé, d'une mémoire, et celui des traces matérielles laissées au sol. C'est en ce sens, par exemple, qu'en parle Claude Jacquier à propos des villes nouvelles du XX<sup>e</sup> siècle :

«Ce faisant, par une pratique de la *tabula rasa*, il s'agit d'une véritable négation de ces territoires et de ce qui y avait été accumulé au fil du temps. Cette manière de concevoir la ville [...] a non seulement fait disparaître leurs occupants et leurs activités, le bâti ancien et son histoire, mais aussi ce qui traditionnellement offrait une plus grande résistance aux mutations, à savoir le parcellaire et surtout le tracé des réseaux de voirie». Claude Jacquier : «La ville, d'un temps à l'autre». *Revue Temporalistes*, n° 32, mars 1996, pp. 8-15.

la valeur et la signification. A ce titre, ce territoire m'a paru propice à la démonstration proposée.

### **Fils conducteurs et aspects méthodologiques**

L'étude de la construction d'une identité territoriale passe nécessairement par un double fil conducteur :

- Le temps, puisqu'il s'agit d'observer ou de reconstituer des processus constructifs.
- L'espace, puisque l'identité d'un territoire se définit par rapport à d'autres territoires.

La première approche sera donc historique et sera notamment l'objet central du chapitre suivant. Au cours de ce deuxième chapitre, je chercherai, à partir des travaux d'historiens universitaires ou de diverses sociétés savantes locales, à mettre en parallèle les facteurs historiques dont l'évolution et la convergence ont permis la création en grand nombre des stations balnéaires françaises.

La seconde approche empruntera davantage à la géographie dont j'utiliserai l'un des principaux outils, la cartographie, notamment dans un essai de typologie qui sera l'objet du chapitre III. Je m'inspirerai aussi, dans ce chapitre, des méthodes de *modélisation* en œuvre dans diverses disciplines scientifiques, pour élaborer des schémas-types de modèles urbains par rapport auxquels je m'efforcerai de situer la singularité de Sables-d'Orles-Pins. Cette approche comparative m'amènera à quelques retours sur des périodes historiques plus ou moins lointaines, du fait que les formes urbaines observées trouvent une part de leurs origines dans l'urbanisme colonial et, plus avant, dans certaines villes médiévales ou antiques.

De ce fait, et pour d'autres raisons encore, le déroulement de ma présentation ne suivra pas un ordre rigoureusement chronologique. La construction identitaire de Sables-d'Or intègre, par exemple, une part de mythe qui s'accommode assez bien d'anachronismes lorsque certaines réalités historiques sont obliérées pour laisser la place à l'histoire recomposée d'un « lanceur de plage ». C'est à démêler ces deux types d'histoires que s'attachera le chapitre IV, à partir d'une étude comparative des différents textes écrits sur la station, avant et pendant sa création.

Mythes et réalités s'entremêlent également dans la mémoire des habitants, lorsqu'ils parlent de la manière dont la création de la station balnéaire a été vécue par leurs parents ou leurs grands-parents. J'essaierai, dans le chapitre V, de reconstituer ce qu'a pu être cette rencontre entre un projet et un territoire vécu. Je m'appuierai pour cela sur les témoignages recueillis à l'occasion d'entretiens réalisés sur place, mais je m'efforcerai,

par des recoupements avec d'autres sources d'information, d'opérer un tri entre une mémoire basée sur des événements réellement vécus, et une autre mémoire, recomposée à partir d'articles lus dans la presse locale.

Cette presse locale accordait, comme l'ont fait plus tard bon nombre de publications récentes et même d'émissions de télévision, une place privilégiée aux manifestations mondaines qui ont marqué les premières années de la station. Ce regard partial sur la création de Sables-d'Or, laissant entendre que sa singularité tenait surtout à la célébrité de quelques-uns de ses visiteurs, maintenait dans l'ombre ce qui en faisait la véritable originalité. Celle-ci, comme on le verra au chapitre VI, était déjà en place, avant même la création de la station, du fait d'une configuration géomorphologique exceptionnelle et du fait que d'autres projets avaient déjà été mis en œuvre.

C'est à partir de ces éléments préexistant sur le territoire de la station que Roland Brouard, son fondateur, construira son projet avec l'aide de ses collaborateurs. Parmi ceux-ci, deux paysagistes, les frères Treyve, donneront une dimension particulière à Sables-d'Or en y transposant des principes et des références qu'ils importeront de leur ville d'origine, Vichy, et aussi d'une autre ville de villégiature conçue par le comte de Choulot au XIX<sup>e</sup> siècle : Le Vésinet. Ces influences vichyssoises et vésigondines seront analysées aux chapitres VII et VIII.

A partir d'un territoire dont ils ont su utiliser les principales caractéristiques, et s'appuyant sur un savoir-faire paysager certain, les frères Treyve sont ainsi devenus les maîtres d'œuvre d'une station qui a toutes les qualités d'une ville-parc. Malgré une apparence d'abandon et d'inachèvement due aux aléas que connut Sables-d'Or à partir des années 1930, les grandes lignes de ce projet, on le verra au chapitre IX, sont encore très présentes, et très pertinentes, aujourd'hui.

Le rôle alloué à la végétation représente l'autre aspect important de cette «ville-parc balnéaire». Il est un peu moins perceptible aujourd'hui, du fait des tempêtes répétées et d'un manque d'entretien, mais il est possible de le reconstituer à partir des documents d'époque et d'observations sur le terrain. J'essaierai, dans le chapitre X, de montrer comment les paysagistes ont réussi à relier les aspects de détail au plan d'ensemble, aménageant notamment des «vallées fleuries» qui furent à la fois des jardins de proximité et des cheminements d'intérêt local.

Enfin, puisqu'une ville-parc est avant tout destinée à servir de cadre à des habitations, l'architecture à Sables-d'Or-les-Pins sera abordée dans le chapitre XI. Les hôtels et villas de la station n'ont pas, on le verra, contribué beaucoup à sa singularité. Mais les deux principaux architectes qui y ont travaillé, l'un «néo-régionaliste» l'autre résolument moderne, ont été à l'origine d'un débat concernant les rapports entre architecture et

identité régionale qu'il sera intéressant d'aborder ici.

Peu visible aujourd'hui, en comparaison de bien d'autres stations balnéaires, l'architecture de Sables-d'Or a, en revanche, joué un rôle important dans l'image de la station que les promoteurs ont diffusée durant les premières années. Il s'agissait alors de montrer la réussite économique d'un projet qui se devait, tout d'abord, d'intéresser des investisseurs. Par la suite, l'image de Sables-d'Or sera de plus en plus construite à l'attention des touristes et des villégiateurs, mettant tour à tour en lumière les qualités d'une nature soigneusement respectée, l'esthétique de «la plus belle plage de Bretagne» ou les atouts d'une station classée «climatique», dotée de tout le confort moderne... et d'un golf de dix-huit trous.

Le douzième et dernier chapitre analysera cette évolution, au fil du XX<sup>e</sup> siècle, de l'image de Sables-d'Or-les-Pins, pour comprendre ce qu'elle est devenue aujourd'hui et pour évaluer comment le projet qui lui a donné naissance a, effectivement, été constructeur d'identité territoriale.

Il s'agira de vérifier l'hypothèse de départ qui annonçait que :

*Le projet de paysage n'est pas en opposition avec l'identité du territoire où il s'implante, dès lors qu'il est l'un des éléments de la construction de cette identité.*

Il s'agira également de montrer en quoi l'analyse d'un projet, telle que je la propose maintenant, peut contribuer à éclairer les perspectives d'avenir pour le territoire concerné.